

PAYS DU PLATEAU DE LA DOMBES



LA DOMBES BOCAGÈRE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°7

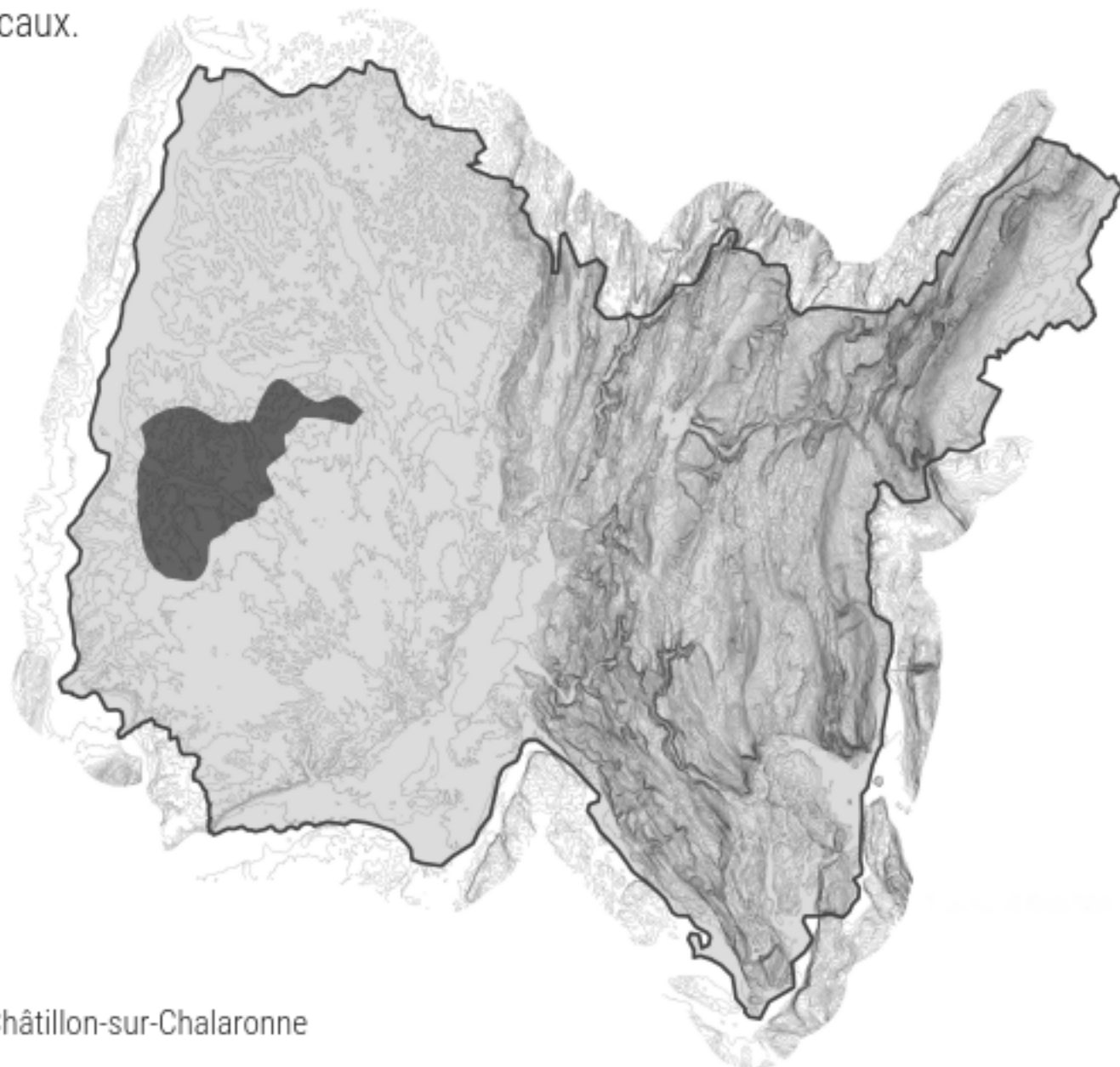


Carnet d'unité de paysage

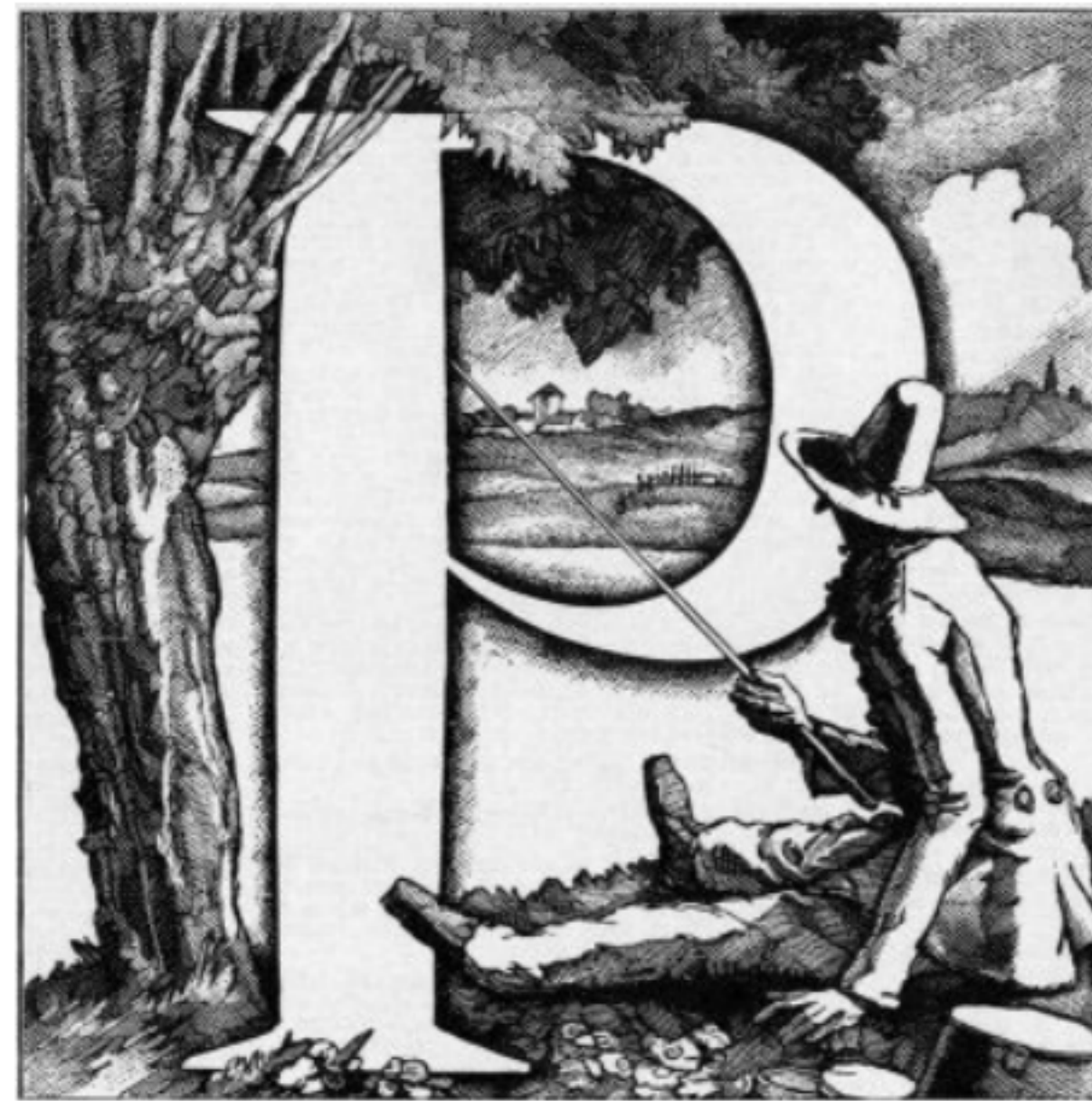
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "plateau de la Dombes".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Dombes bocagère. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

LA DOMBES
BOCAGÈRE



Légende couverture : Châtillon-sur-Chalaronne

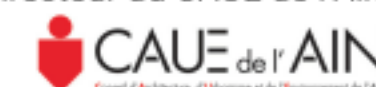


Unité de la Dombes bocagère

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain
Atlas des paysages 2018



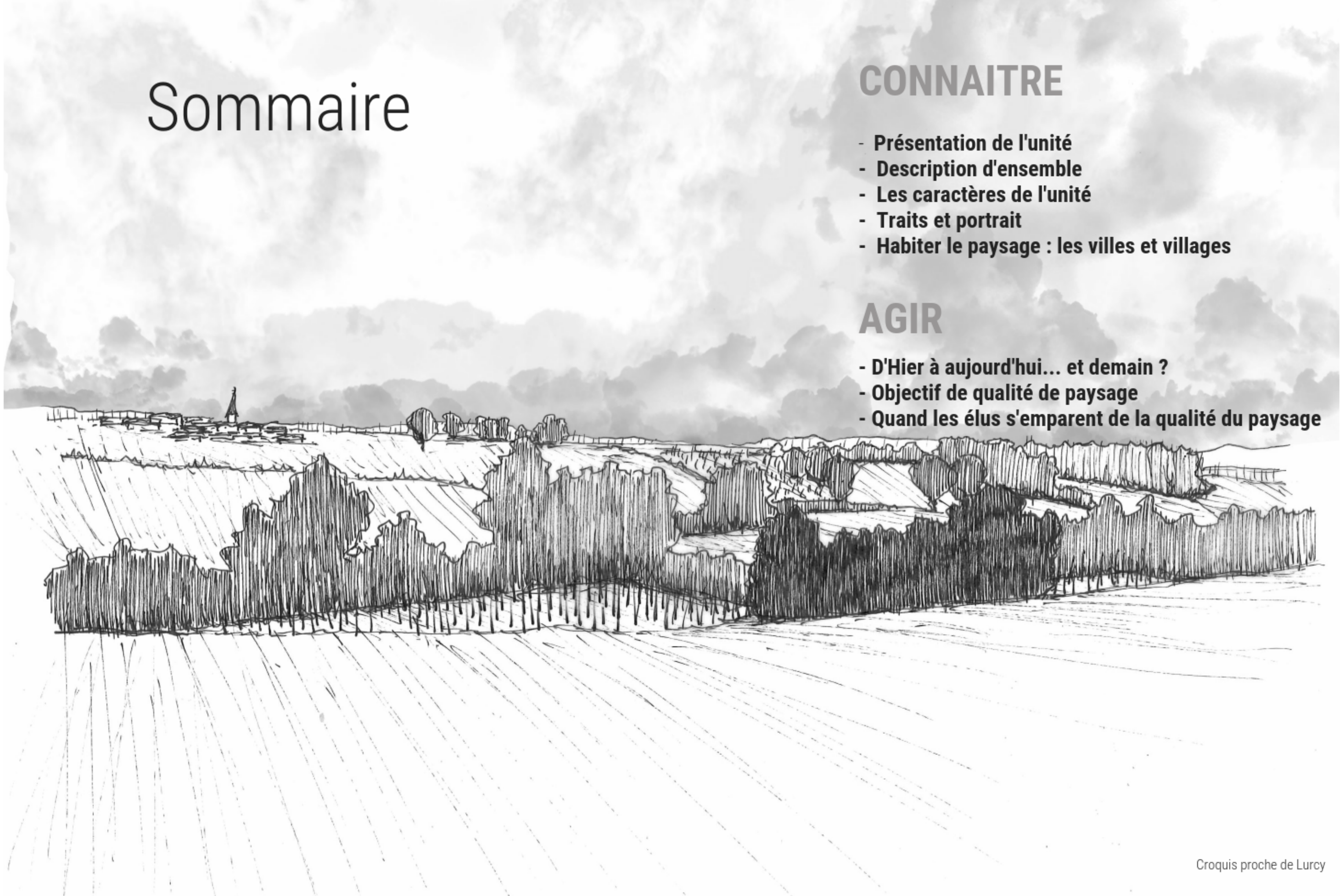
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

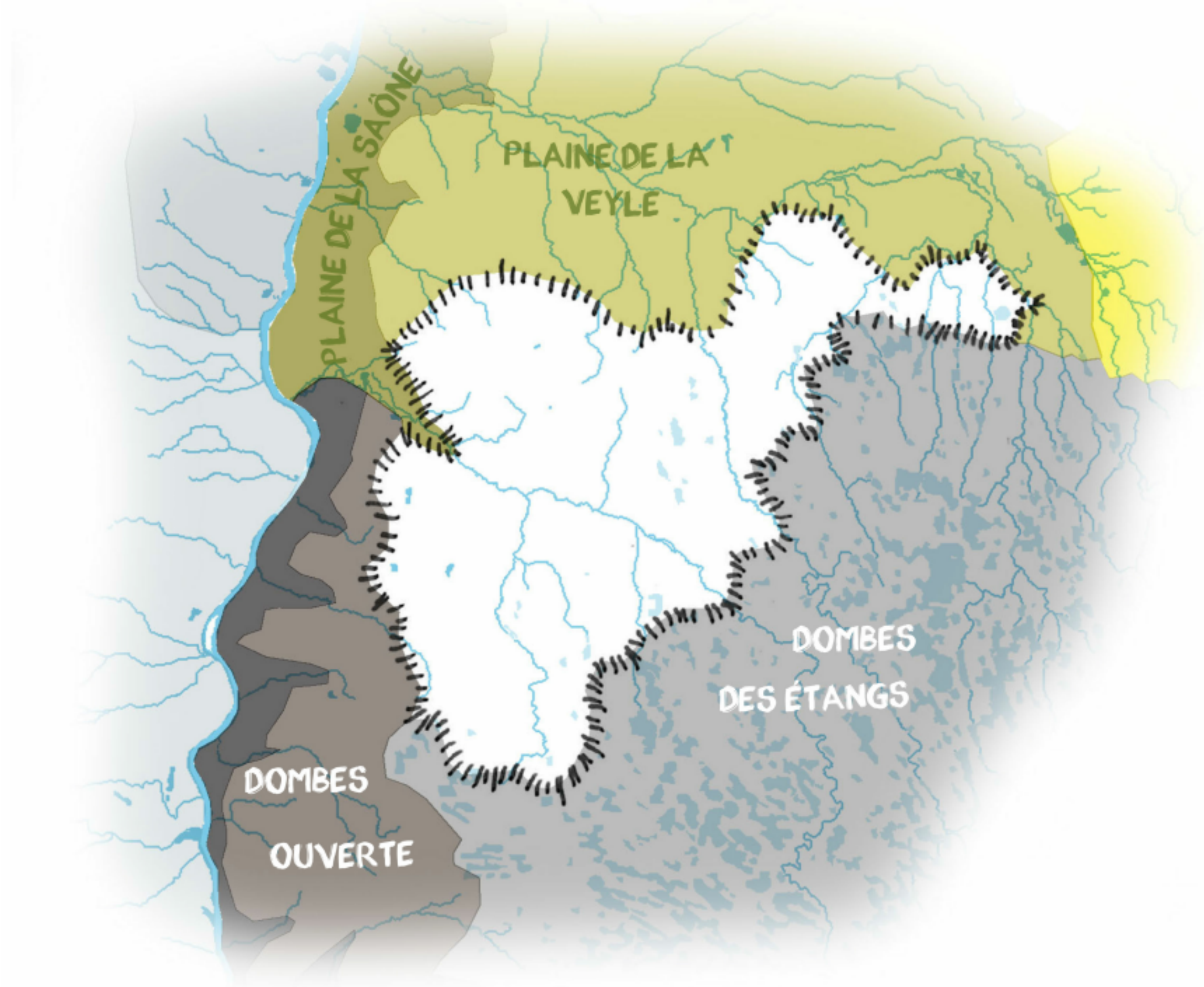
AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation



La Dombes bocagère se situe à le rencontre de 4 unités.

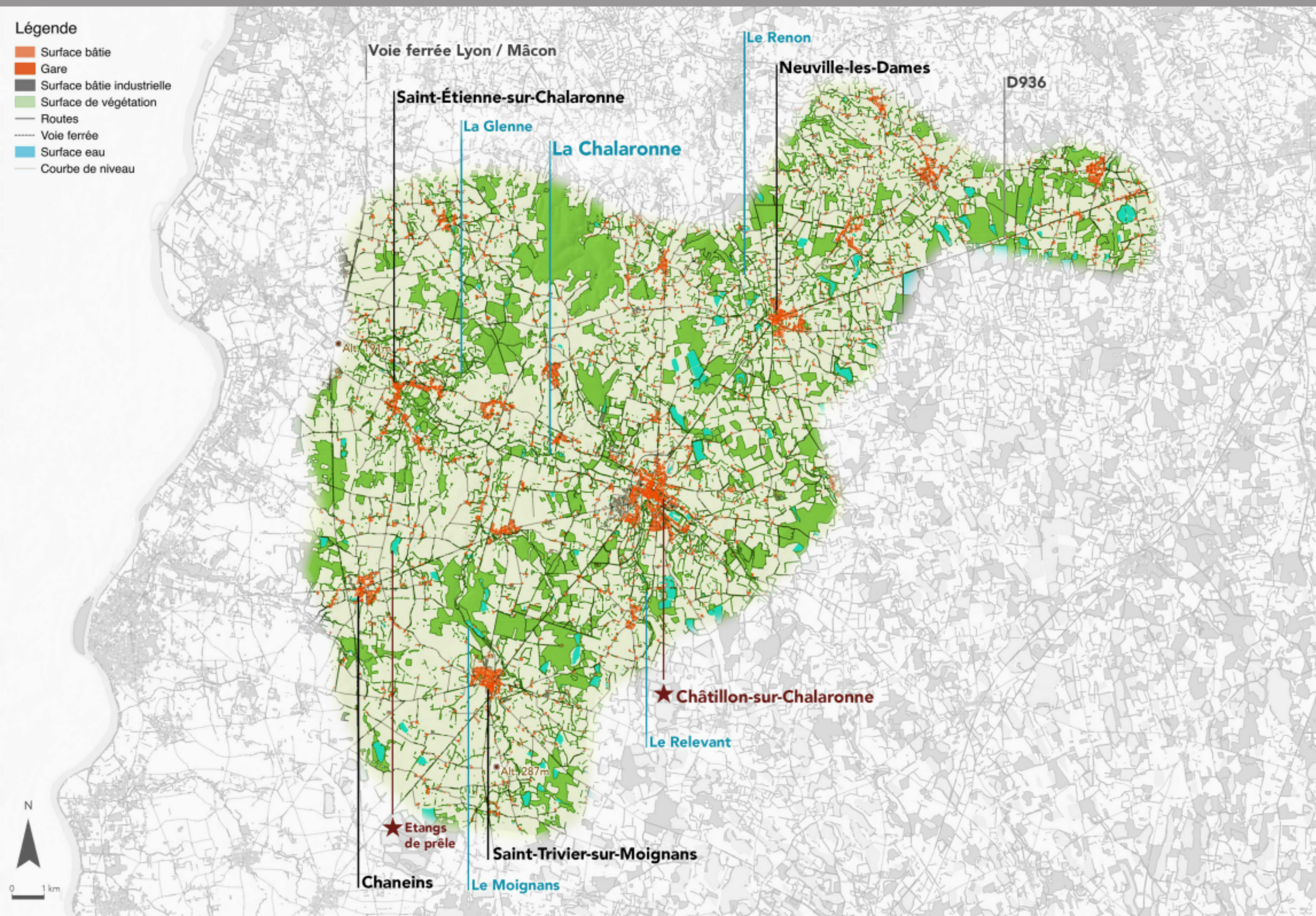
- au nord : les limites entre la Bresse et la Dombes sont difficilement discernable avec la continuité du bocage typique bressan sur cette unité,
- à l'est et au sud : les étangs forment une transition progressive avec la Dombes des étangs,
- à l'ouest : le plateau dombiste se prolonge avec la dombes ouverte, tandis qu'il se termine au nord-ouest avec l'amorce de la plaine de la Saône amenée par la Chalaronne.

Comment délimiter les unités de paysage ?

La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes...

Baneins // Chaneins // Chanoz-Chatenay // Châtillon-sur-Chalaronne // Chaveyriat // Dompierre-sur-Chalaronne // Illiat // L'Abergement-Clémenciat // Montracol // Neuville-les-Dames // Peyzieux-sur-Saône // Relevant // Romans // Saint-Étienne-sur-Chalaronne // Saint-Trivier-sur-Moignans // Sandrans // Sulignat // Valeins

Les lacs et rivières ...

La Chalaronne // La Glenne // Le Moignans // Le Relevant // Le Renon

Les lieux remarquables ...

Châtillon-sur-Chalaronne // Les Étangs de pêche

CONNAITRE

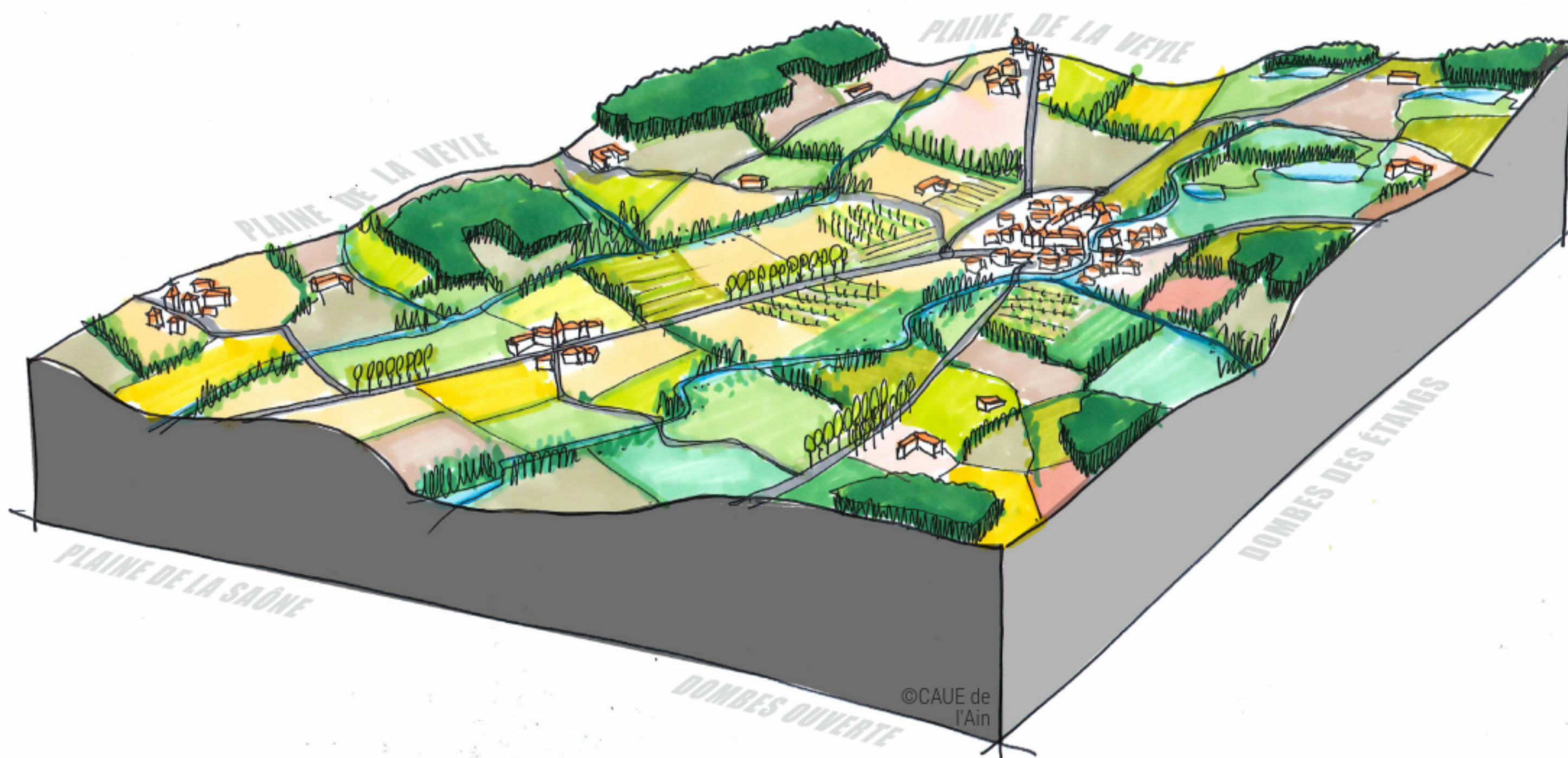
Description d'ensemble

LA DOMBES BOCAGÈRE

- Cette unité possède la particularité d'être à l'interface entre deux Pays à la géomorphologie et aux caractéristiques sensiblement différentes.

Ici, le plateau dombiste se creuse et laisse apparaître un relief plus marqué. Les chapelets d'étangs diminuent et un maillage bocager dense apparaît continuant jusque dans la Plaine de la Veyle au Nord. La présence de ce bocage bressan lui vaut ainsi son nom de « Dombes bressanne ». Il lui confèrent des paysages fermés composés de pâtures et de cultures céréalières contenant le développement des boisements.

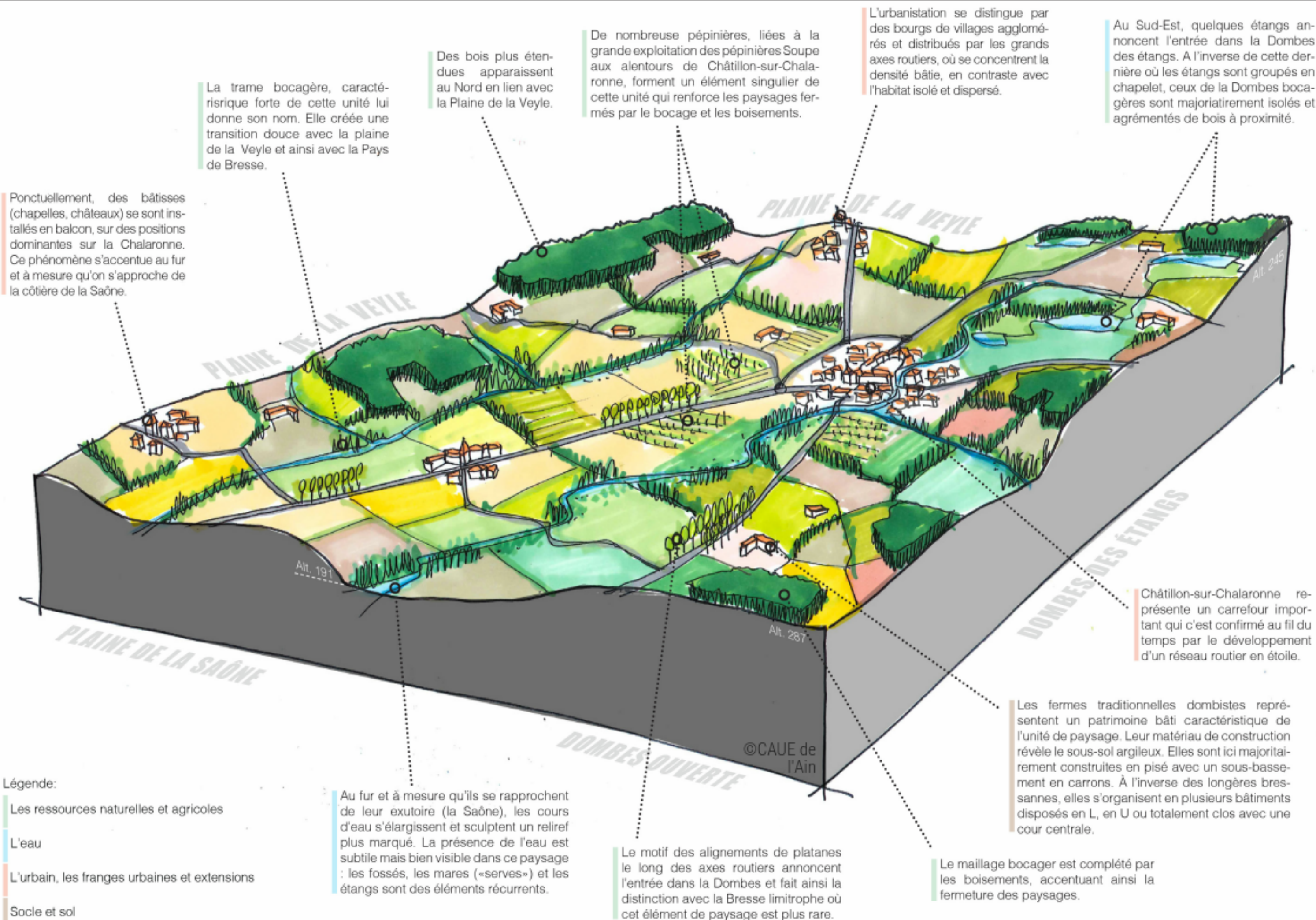
Cependant, cette unité appartient bien au Pays de la Dombes au travers des éléments caractéristiques de cet ensemble qui sont présent : fermes dombistes en carrons, alignements de platanes le long des axes routiers, habitat et étangs isolés, etc. -



©CAUE de
l'Ain

CONNAITRE

Description d'ensemble



CONNAITRE

Traits et portrait - La trame bocagère suit les cours d'eau en les cachant, ce qui forme de petites ripisylves le long des champs et des près



CONNAITRE

Traits et portrait - Un paysage lointain mais fermé par les haies et les boisements. Offrant une protection contre les aléas climatiques d'un plateau



CONNAITRE

Traits et portrait - Les fermes traditionnelles Dombistes à cour carré ponctuent le paysage et offrent des points de repères. Construites en pisé et en brique elles sont le reflet des matériaux du plateau.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les alignements d'arbres le long des routes sont des témoins de l'histoire. Ils sont ici accompagnés par de nombreuses parcelles de pépinières



CONNAITRE

Traits et portrait - La majorité des communes se sont installées tout proche des cours d'eau. Offrant un cadre de vie agréable et rafraîchissant.

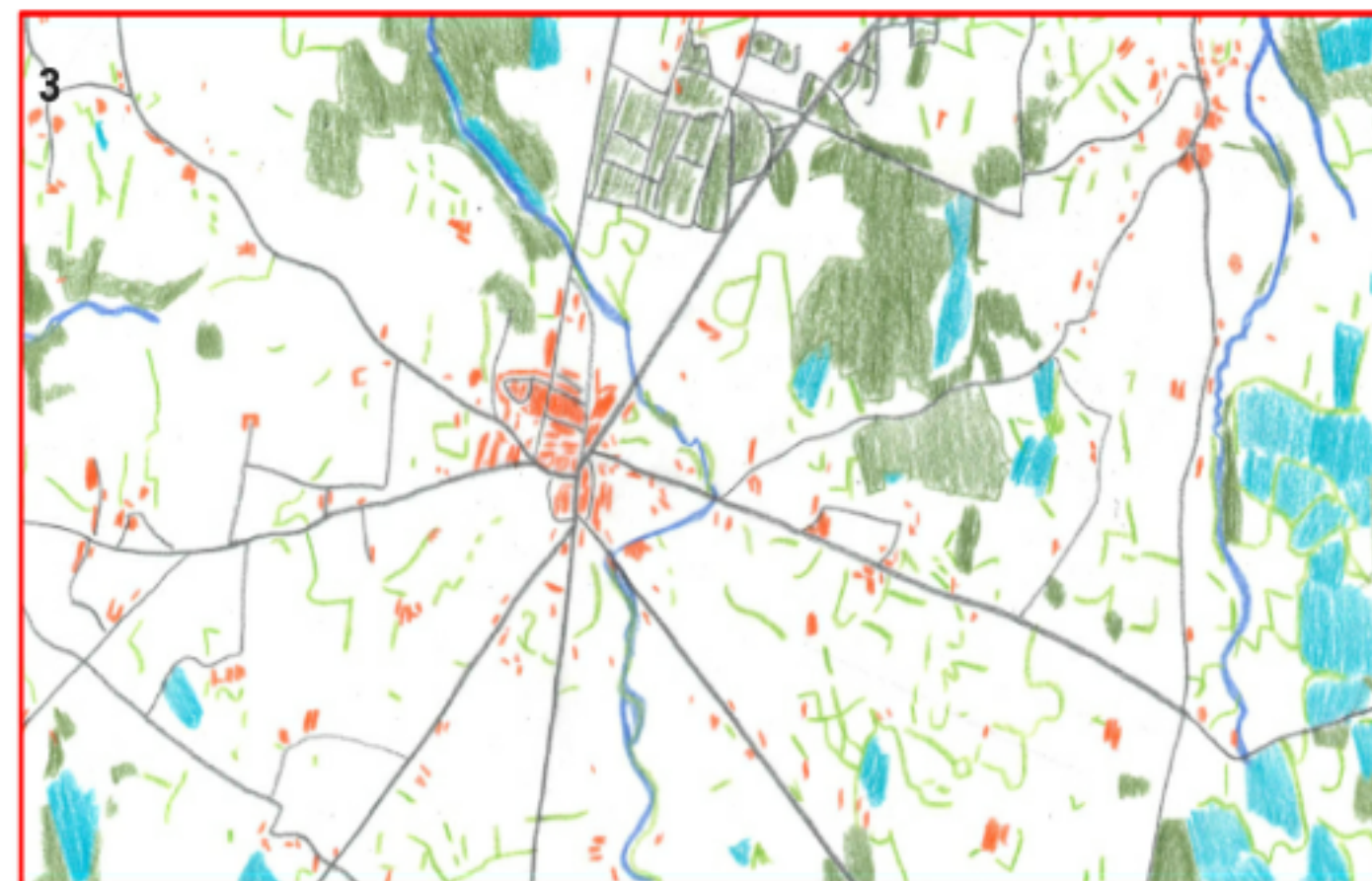
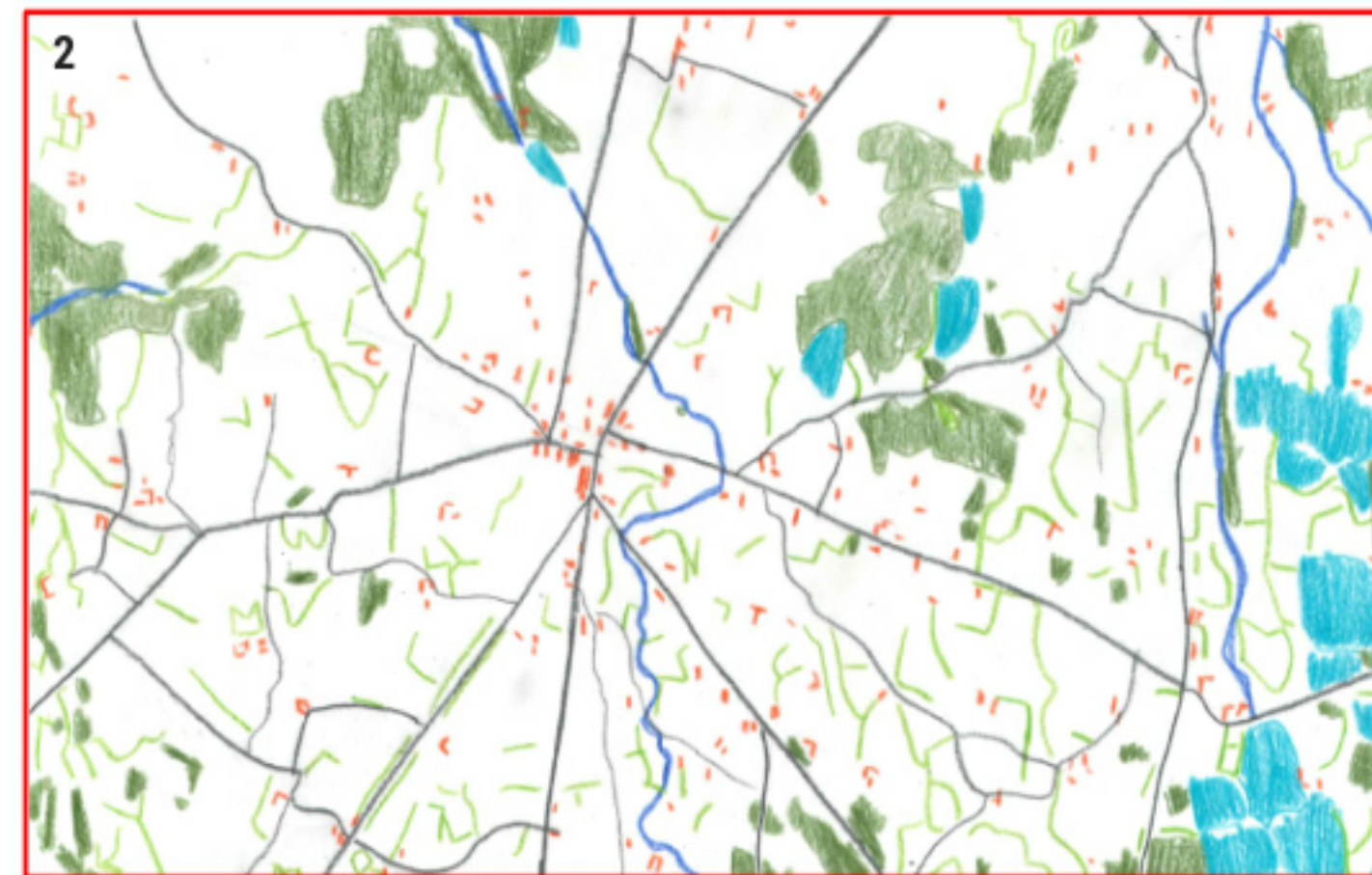


Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie
-  Surface boisée et forêt
-  Haies bocagères
-  Les rivières
-  Zones humides et étangs

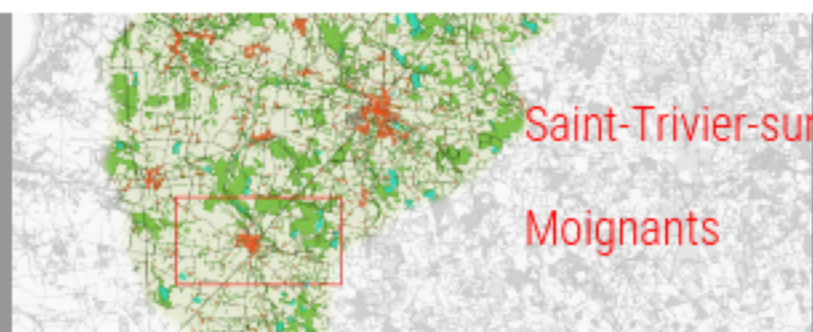


Entre 1850 et 1950, Saint-Trivier-sur-Moignants a vu disparaître ses étangs et ses petits bois associés. Depuis 1950, le bocage se maintient mais l'urbanisation du centre bourg a d'avantage progressé.

Aujourd'hui, l'avenir des étangs est en question parce que ces plans d'eau peu profonds subissent le réchauffement climatique

Et demain ?

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir :

Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :

Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité !

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables. Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisiez votre PLU ou élaborez votre PLUI, vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

- A définir ensemble si vous le souhaitez -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com